

Industrie agroalimentaire

Le Gabon industriel se diversifie à Awala

MZM
Libreville/Gabon

LE président de la République Ali Bongo Ondimba a procédé, le 14 août 2015, à l'inauguration de l'usine de transformation d'huile de palme d'Olam, située à 10 km de Kango, dans le département du Komo-Kango. En présence notamment du Premier ministre, Daniel Ona Ondo et des autorités locales. Cet énième acte, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'industrialisation pour principal objectif de diversifier les exportations, et de limiter les importations par l'essor d'une production agro-industrielle compétitive et durable. Ce joyau industriel, implanté dans le site d'Awala plantation, est destiné à produire 36.575 mégatonnes d'huile par mois, à raison de 45 tonnes de régimes de palme par heure, sur une période de 25 jours. Le ministre des Mines, de l'Industrie et du Tourisme, Christophe Akagha Mba a rendu hommage à une illustration exemplaire du dynamisme du Gabon industriel, témoin de la vitalité d'un partenariat public-privé entre l'État gabonais et le groupe Olam. « Il s'agit de l'entente contractuelle qui établit un partage réel de responsabilités, des investisseurs, des risques et des bénéfices, de manière à procurer des avantages mutuels entre les parties(...). Cette usine consolide l'activité économique de Kango, en donnant naissance à un nouveau bassin industriel et aux perspectives de développement de la sous-traitance locale.» Le président de la République a, par la suite, procédé à la traditionnelle coupure de ruban, symbole de la mise en activité officielle de cette usine. Cette inauguration, selon Ali Bongo Ondimba,



Photo : MZM

Le président de la République Ali Bongo Ondimba procédant à la coupure du ruban symbolique...

représente une nouvelle marche vers l'industrialisation du pays.

« C'est donc un fleuron important que nous inaugurons aujourd'hui dans notre pays. Quatre ans après la mise en terre des premiers plants, nous sommes aujourd'hui face à une usine qui nous permet d'atteindre plusieurs objectifs. Le premier est la diversification des produits. Cette structure permettra également d'offrir plus d'emplois de qualité. Et, enfin, elle fera en sorte que notre pays soit beaucoup plus compétitif sur le marché international. Aussi, ce processus de diversification nous a-t-il permis de mieux supporter la baisse du prix du baril de pétrole. Certes, le chemin est encore long, mais nous avons fixé le cap sur 2020 pour qu'aucun produit sorti du Gabon n'ait pas subi au moins une première transformation. Je suis donc satisfait de ce parcours jusqu'ici, et de la présence à nos côtés des investisseurs dévoués à l'atteinte de cet objectif », s'est-il réjoui.

Le site d'Awala plantation, qui compte aujourd'hui 803 salariés en plantation et 120 en usine, va engendrer la création de près de 1.000 emplois. Aussi, le président de la République est longuement revenu sur l'importance d'une formation adéquate des jeunes Gabonais qualifiés qui est, semble-t-il, un pas vers le transfert de technologies.

Notons que la concession industrielle d'Awala s'étend sur 20.030 hec-



Photo : MZM

... et répondant aux questions de la presse, au sortir de la visite de l'usine.

tares dont 6.502 de palmiers à huile plantés. La superficie restante, quant

à elle, est dédiée à la préservation de l'écosystème, à travers des zones

à haute valeur de conservation. À ce propos, l'opérateur Olam Gabon a mis en place des procédés industriels en adéquation avec les dispositions de la loi n° 7/2014 relative à la protection de l'environnement en République gabonaise, et de la table ronde pour le développement durable du palmier à huile, afin de garantir le respect des critères précis pour la réduction des impacts négatifs des cultures des palmiers à huile sur l'environnement. A terme, l'huile de palme qui y est produite sera certifiée.

MINISTRE DU BUDGET ET DES
COMPTES PUBLICS



Communiqué

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics porte à la connaissance des agents publics en présalaires et des agents de la Main d'œuvre Non Permanente (MONP) de Libreville, non détenteurs d'un compte bancaire, qu'à compter du mois d'octobre 2015, leurs salaires seront désormais payés par virement bancaire.

Aussi, les intéressés sont-ils invités à se rapprocher des banques partenaires ci-dessous, afin de procéder aux formalités d'ouverture de compte :

- BGFI (BGFI BANK pour les présalaires et LOXLA pour la MONP) ;
- BICIG ;
- UGB ;
- ECOBANK ;
- UBA ;
- POSTEBANK.

Par ailleurs, les fonctionnaires qui n'auraient pas encore ouvert de compte bancaire sont tenus de régulariser leur situation dans les mêmes délais.

Dans tous les cas, les relevés d'identité bancaire (RIB) des intéressés sont à déposer auprès des services de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (Direction de la Solde).

Sont exclus de cette opération, les agents publics résidant dans des localités de l'intérieur du pays non pourvues de banques commerciales. Ces derniers conserveront leur mode de règlement habituel.

Fait à Libreville, le 11 AOUT 2015

Le Ministre du Budget et des
Comptes Publics



Christian MAGNAGNA



Photo : MZM

Vue du site accueillant les installations de l'usine Awala Olam Kango.